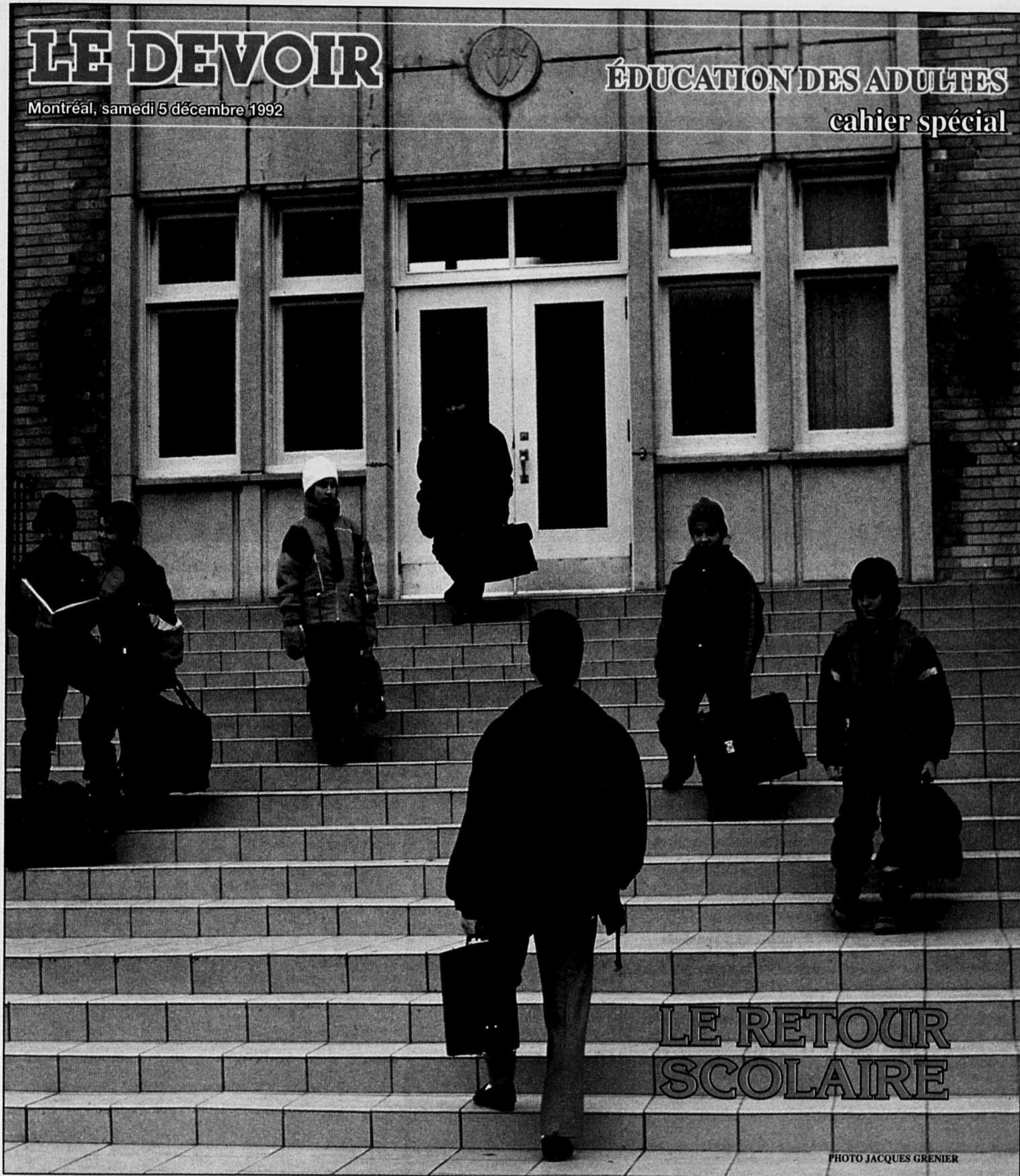


LE DEVOIR

Montréal, samedi 5 décembre 1992

ÉDUCATION DES ADULTES
cahier spécial



LE RETOUR
SCOLAIRE

PHOTO JACQUES GRENIER

LE CAPITAL

humain

Votre meilleur investissement

CENTRE DE
FORMATION
AUX
ENTREPRISES

Cégep du Vieux Montréal
Téléphone: (514) 982-3401

Le Québec traîne toujours de la patte

Catherine Lafrance

Les données du dernier recensement fédéral n'étant pas encore disponibles pour fin de compilation, c'est au recensement de 1986 qu'il faut se reporter pour analyser l'état de la scolarisation des Québécois adultes. A prime abord, ce qui frappe, c'est le retard que semble accuser le Québec par rapport aux autres provinces.

Le Québec compte plus d'un million d'adultes qui n'ont pas atteint la 9^e année et plus d'un million qui ont étudié au secondaire sans obtenir de certificat d'études secondaires, deux cent mille de plus que ceux qui obtiennent ce certificat.

Robert Maheu, directeur des études démographiques et économiques du ministère de l'éducation fait remarquer qu'au pays, plus on va vers l'ouest, plus les adultes sont scolarisés. C'est une question de marché du travail, une question d'emploi.

Le Québec a exploité, à travers son histoire, des secteurs de travail qui demandaient moins de main d'oeuvre qualifiée, le textile, par exemple. «Aujourd'hui, dit-il, on dirait que la tradition est restée.»

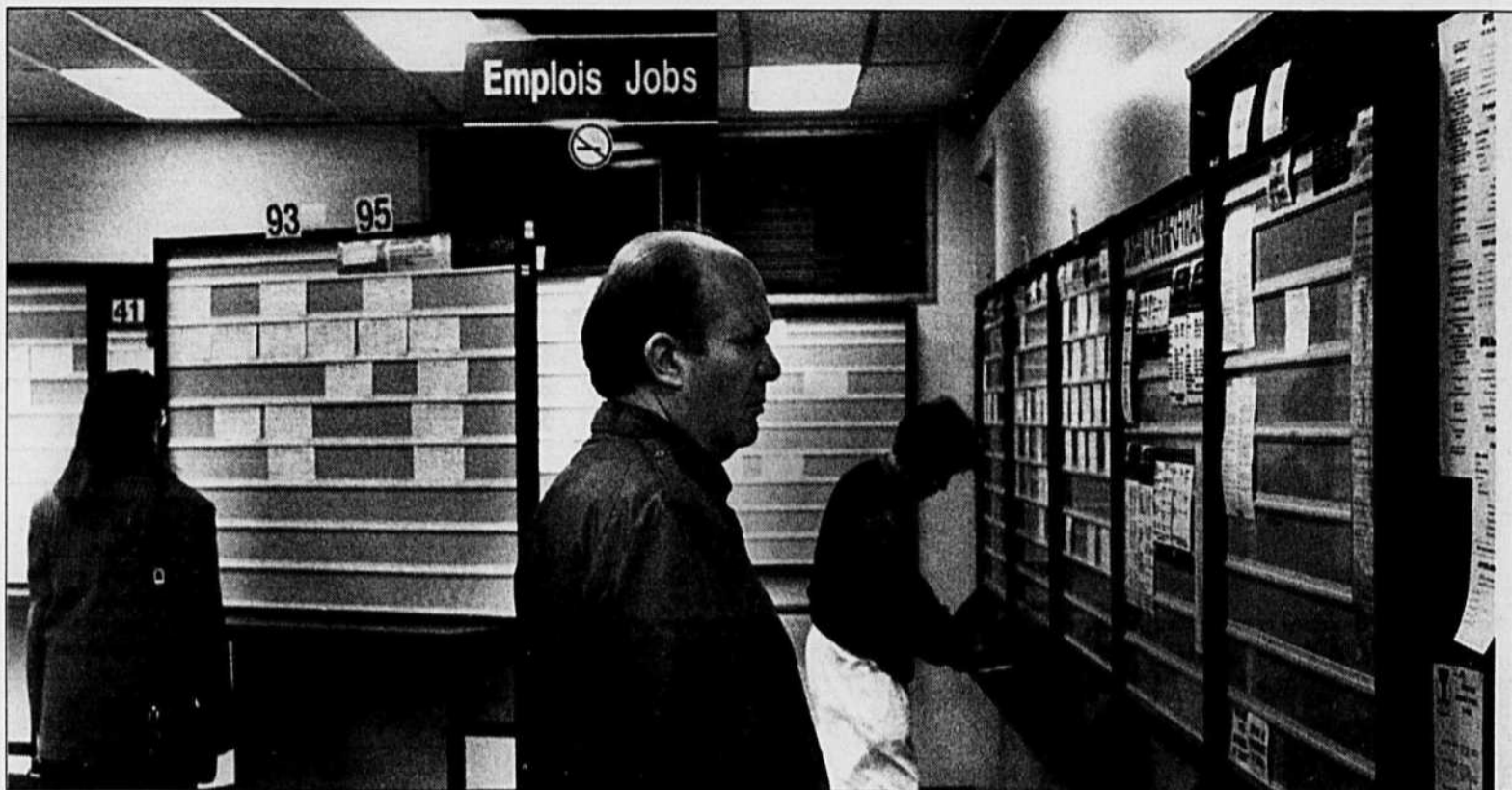


PHOTO JACQUES GRENIER

Le Québec compte plus d'un million d'adultes qui n'ont pas complété une neuvième année et a le taux de diplômés le plus faible

Depuis la Révolution tranquille, des efforts importants ont

été faits pour faciliter l'éducation des adultes. Les inscriptions aux programmes d'éducation des adultes ont augmenté significativement, mais, des trois provinces qui ont le taux de diplômés le plus faible, le Québec se place en tête de liste, l'Alberta suit, avec la Colombie-Britannique, alors que le Nouveau-Brunswick se retrouve au premier rang des taux de diplômés.

« Mais ces ratios sont plus ou moins représentatifs puisque la qualité de l'éducation ainsi que le taux de difficulté d'obtention des diplômes peuvent varier selon les provinces. On peut quand même dire que la population de l'Ontario, par exemple, est nettement plus scolarisée que celle du Québec », dit M. Maheu.

Les adultes se trouvent dans trois niveaux d'études, dont deux très distincts avec des besoins distincts et surtout des raisons très particulières pour aller chercher une formation complémentaire. Le niveau secondaire est le plus diversifié.

On y retrouve trois catégories d'étudiants adultes: les jeunes de plus de 16 ans, décrocheurs en majorité, qui reviennent sous la coupole de l'éducation des adultes, puisque la loi sur l'instruction publique les a décrétés adultes dès qu'ils ont 16

ans. Selon Robert Bisailon, président du Conseil supérieur de l'éducation, ce qui caractérise ces étudiants c'est leur manque de motivation dans la plupart des cas.

La deuxième catégorie, issue du milieu urbain regroupe surtout des femmes peu instruites et en chômage, beaucoup d'immigrants, en général des adultes démunis et sous-scolarisés. Le retour aux études, pour ces adultes représente une longue et difficile ascension vers l'alphabetisation, très souvent, ou le retour à la case départ sur le marché du travail duquel ils ont pu être exclus pendant longtemps pour différentes raisons.

Enfin, la troisième catégorie est celle des travailleurs non qualifiés, sous-scolarisés également, souvent démunis aussi, qui viennent chercher au secondaire un minimum d'instruction, par obligation, pour tenter de conserver un emploi dont on peut supposer qu'il est souvent précaire ou appelé à disparaître dans les prochaines années, balayé par les nouvelles technologies.

Les adultes fréquentent également le cégep pour aller y chercher essentiellement du perfectionnement professionnel. Il est intéressant de noter que la façon

d'étudier de ces adultes au collégial s'inscrit dans la lignée du recyclage typique; les étudiants adultes viennent prendre des cours et non chercher un diplôme. Il ne s'inscrivent pas nécessairement non plus à un programme. A l'université c'est sensiblement la même chose; programmes courts ou temps partiel.

Au Québec, le niveau d'études des femmes dépend de leur milieu d'origine. Les communautés portugaises et allemandes, par exemple, qui comptent à peu près le même nombre d'individus vivant au Québec, ont un profil très différent.

Là où 55 Portugaises de 35 à 44 ans ont étudié à l'université en obtenant un diplôme, 290 Allemandes du même âge ont atteint le même niveau d'études et obtenu le même diplôme. Parmi les membres de la communauté arabe vivant au Québec, c'est le groupe des femmes de 25-34 ans qui semble le plus intéressé par les études universitaires.

Les hommes sont très scolarisés comparativement aux communautés de même importance. Chez les Québécois de langue française, comme chez les Québécois de langue anglaise, hommes ou femmes, ce sont les 25-44 ans qui sont les plus scolarisés

UQAM L'université actuelle

Études en andragogie Famille de l'éducation

■ Certificat de premier cycle pour formateur-trice-s d'adultes en milieu scolaire

Ce programme vise à offrir une formation psychopédagogique (programme menant au permis d'enseignement), avec accent sur la problématique de l'éducation aux adultes, aux formateur-trice-s d'adultes oeuvrant dans les commissions scolaires.

■ Certificat de premier cycle pour instructeur-trice-s en milieu de travail

Ce programme vise à munir l'instructeur-trice de moyens efficaces pour une meilleure planification de la formation, l'élaboration de programmes et l'évaluation des compétences.

■ Certificat de premier cycle en intervention éducative en milieu familial et communautaire

Ce programme vise le développement des compétences en élaboration de plans de services et de plans d'intervention chez les candidat-e-s oeuvrant auprès de personnes handicapées ou de personnes présentant une mésadaptation socio-affective.

■ Certificat de premier cycle d'éducation personnalisée pour les aîné-e-s

Ce programme vise l'intégration à l'université des personnes de plus de cinquante ans désireuses d'associer à leur expérience personnelle et professionnelle des apprentissages nouveaux.

Ces programmes admettent des étudiant-e-s à la session d'automne et à la session d'hiver.

Renseignements: famille de l'éducation, 1301, rue Sherbrooke Est, local L-1110, Montréal (Québec), tél. : (514) 987-4760, ou registrariat, 870, boul. de Maisonneuve Est, local T-3600, Montréal (Québec), tél. : (514) 987-3121



Université du Québec à Montréal

**PROGRAMME
D'INFORMATIQUE
ET DE LANGUES
DU YMCA**

*L'informatique
à la portée
de tous!*

*Les langues:
une affaire
rentable!*

INFORMATIQUE
Dactylo sur ordinateur
L'informatique pour les vrais débutants
Connaître l'IBM PC
Lotus 123
DOS et Windows
WordPerfect 5.1
Ateliers sur la micro-édition
DBase IV+
Windows en une semaine

LANGUES
Anglais
Français
Espagnol
Allemand
Italien
Grec
Portugais
Japonais

YMCA CENTRE-VILLE
1450, rue Stanley (Métro Peel)
849-8393
postes 712 et 732

YMCA HOCHELAGA MAISONNEUVE
4567, Hochelaga (Métro Viau)
255-4651

Début de session:
11 janvier
Inscription:
15, 16, 17 décembre
4, 5, 6, 7, 8 janvier
entre 12h-14h et
entre 16h-18h

La formation aux adultes a connu des jours meilleurs

Claire Harvey
et André Piché

À une époque où les besoins en éducation se font pressants, le service d'éducation aux adultes ne connaît pas ses meilleurs jours. Victime de compressions budgétaires, il n'est pas en mesure de répondre adéquatement aux besoins d'une clientèle de plus en plus nombreuse à faire le pied de grue aux portes de ses centres de formation.

Selon Jean Bertrand, coordonnateur du secteur des adultes à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), la clientèle des centres de formation s'est grandement diversifiée au cours des dernières années. En effet, l'arrivée massive d'immigrants non-spécialisés a rendu plus que nécessaires la francisation et l'alphabétisation de ces allophones.

De plus, en 1985, lorsque le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a introduit «l'enveloppe ouverte», le ministère provincial de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle (MMSRFP) a, quant à lui, débloqué des sommes pour que les prestataires de la sécurité du revenu puisse accéder à l'emploi. «La formation et le recyclage de la main-d'œuvre ont aussi provoqué une augmentation notable d'adultes dans ce secteur de l'éducation», mentionne M. Bertrand.

Par ailleurs, 1989, marque «l'harmonisation de l'âge des clientèles jeunes et adultes dans les formations générales et professionnelles. Cette mesure qui s'imposait pour le secteur professionnel a empiré le décrochage d'élèves en formation générale dans le secteur des jeunes», précise le coordonnateur. Et les décrocheurs ont envahi la formation générale pour adultes, brisant encore une fois l'équilibre de ce secteur.

En outre, l'article 2 de la Loi sur l'instruction publique contient une zone ombragée. «En effet, dit M. Bertrand, tous ont droit aux services éducatifs pour adultes. Toutefois, l'accessibilité à ces mêmes services vient de dis-

paraître puisqu'elle est conditionnelle à l'offre des commissions scolaires. Celles-ci ne sont justement plus en mesure de le faire à cause des restrictions budgétaires.» Le premier juillet 1992 marque un changement de cap. Le MEQ ferme l'enveloppe budgétaire de la formation aux adultes juste au moment où les besoins de la clientèle sont les plus urgents, les laissant sur le carreau au niveau des ressources, de l'accessibilité, de la pédagogie et de l'équipement. C'est la situation à laquelle les administrations doivent faire désormais face. Les résultats sont plus encourageants sur le terrain.

Le centre d'alphabétisation Lartigue à Montréal a bien sûr souffert des coupures budgétaires. L'enveloppe fermée a provoqué l'abolition de deux groupes. «La journée de l'inscription, des individus sont arrivés à 6 heures au centre pour s'assurer une place. Du jamais vu, explique Mme Denise Desmarchais, directrice de l'établissement. A part quelques exceptions, l'intérêt est réel chez les 325 élèves dont l'âge varie de 17 à 78 ans.»

Aujourd'hui rien ne laisse transparaître cette situation d'alarme. Formateurs et élèves sont à la tâche. «Parce que l'enseignement est magistral, entre autres, nous n'avons pas de problème de discipline, déclare Mme Desmarchais. Ainsi, l'individu qui retarderait la dictée par manque de ponctualité serait rappelé à l'ordre par les autres.»

Les centres d'alphabétisation font beaucoup plus que d'offrir cette formation. «Nous mettons l'accent sur l'accueil puisque c'est à partir de l'inscription que nous pouvons sécuriser notre clientèle. L'entrevue est donc très importante. Une fois cette étape franchie, nous privilégions la valorisation et la responsabilisation de l'adulte au fil des 2 000 heures de ce processus d'alphabétisation», explique une enseignante.

La notion de réussite est très relative et l'abandon n'est pas associé à l'échec. Une question à régler dans le pays d'origine, un problème de garderie, plusieurs raisons empêchent quelqu'un de poursuivre sa formation. «Parfois, nous leur suggérons d'abandon-

ner momentanément plutôt que d'éroder les 2000 heures du processus d'alphabétisation. En effet, le ministère n'admet pas la poursuite d'une formation générale ou professionnelle passé ce nombre d'heures», précise Mme Martienne St-Laurent-Forest, adjointe au centre. Sauf le diplôme de dernier niveau qui donne une entrée au cours secondaire sans autre évaluation, celui-ci n'a pas de valeur intrinsèque.

Les objectifs sont plus élevés en enseignement général aux adultes. Mme Michèle Du Berger, adjointe à l'école Sainte-Croix à Montréal déclare: «Certains viennent pour apprendre, rompre leur solitude et en éprouvent une énorme fierté. En majorité, les élèves veulent obtenir un diplôme de secondaire V ou les pré-requis pour s'inscrire en formation professionnelle.»

Cette clientèle a souvent des responsabilités familiales. «Ils ont énormément de courage et de détermination, explique Jacqueline Boivin, enseignante en mathématique. Certains effectuent tout le rattrapage du premier et deuxième cycle en 18 mois. Ceux-ci fournissent un effort soutenu et sont énormément motivés. Des facteurs externes liés à leur condition sociale constituent les principales causes d'abandon pour ces individus souvent défavorisés.»

La trajectoire est sinueuse avant d'arriver à l'éducation des adultes. «J'ai quitté l'école après mon secondaire III en 1980, raconte Martine, 44 ans. J'ai dû recommencer en secondaire I. Cette fois-ci, j'ai bien l'intention d'obtenir mon diplôme, d'accéder en formation professionnelle et devenir infirmière auxiliaire.»

«Ma situation est totalement différente, explique Line, mère d'un enfant de cinq ans. Je désirais me rendre aux études universitaires et je vais devoir renoncer à ce projet. Je n'aurai pas le temps de compléter mon secondaire V dans les limites accordées



Les besoins sont de plus en plus variés de l'alphabétisation à la francisation des allophones à l'heure des compressions budgétaires

par le MEQ à cause de mes obligations familiales.»

Contrairement à la formation générale, l'enseignement professionnel est la porte d'accès directe à l'emploi. «Nous répondons aux besoins spécifiques de l'industrie, explique M. Robert Goyer, directeur du Service de l'éducation des adultes et du Service de la formation professionnelle à la Commission scolaire Sault-Saint-Louis. Ce secteur de formation s'est beaucoup amélioré. Le renouvellement des équipements, l'établissement de meilleurs critères d'admission et un personnel mieux qualifié en ont haussé la qualité.»

«Nous formons des ouvriers qualifiés capables de fournir les

services de base», précise M. Yves Grenier, directeur au Métiers de l'automobile. «Les étudiants sont admis en fonction de leur intérêts et de leurs capacités, signale Mme Normande Lacombe, directrice au Centre de commerce et secrétariat Stella Maris.

Après avoir connu une période plus faste, les centres d'éducation aux adultes se sont vus imposer un plafond alors que les besoins sont grandissants. Ce décalage entre l'offre et la demande ne devrait pourtant pas exister compte tenu des allophones, d'une main-d'œuvre non-spécialisée et des bénéficiaires de programmes sociaux qui devraient avoir accès à l'instruction.

C'est à la compétence qu'on connaît l'arbre

Collège de Bois-de-Boulogne

L'avenir en formation

COLLÈGE MONTMORENCY

LE CÉGEP QUI GRANDIT AVEC SON MILIEU...

- UN COLLÈGE ENRACINÉ DANS SON MILIEU
- UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ
- UN PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ
- UNE VIE ÉTUDIANTE RICHE ET DYNAMIQUE
- DES TAUX DE PLACEMENT EXCEPTIONNELS
- DE L'ÉQUIPEMENT MODERNE

À L'ÈRE DE LA TECHNOLOGIE, LE COLLÈGE MONTMORENCY MISE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE, AVEC SES QUINZE PROGRAMMES. LE COLLÈGE MONTMORENCY... UN AVANT-GOÛT DE L'AVENIR!

COLLÈGE MONTMORENCY

475, boulevard de l'Avenir
Laval, Québec H7N 5H9
(514) 667-5100
Télécopieur (514) 336-0835

Que vaut le diplôme décerné aux adultes?

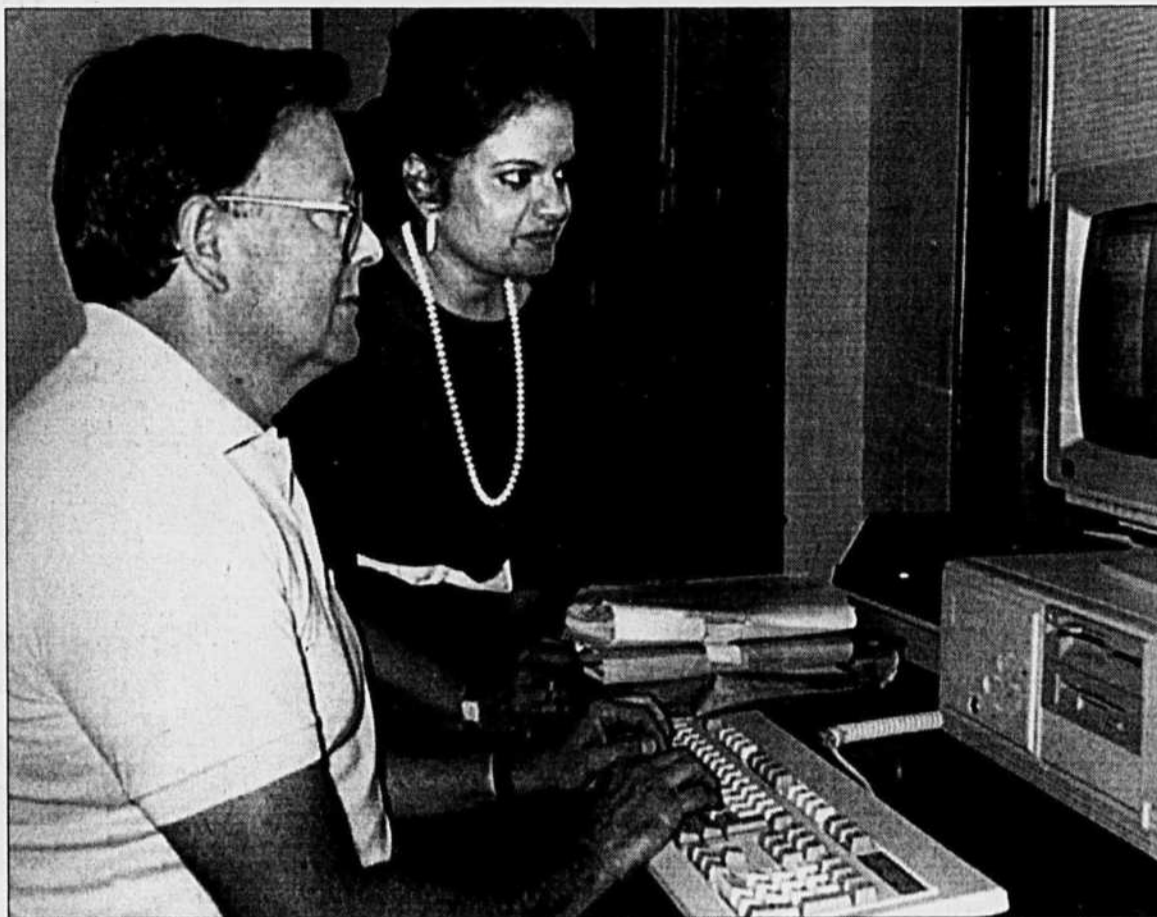
Josée Lapointe

Les adultes qui entreprennent des études au niveau secondaire ont-ils besoin d'un maximum de cours obligatoires pour que leur diplôme ait de la valeur? Sans prétendre accorder des diplômes à rabais, le ministère de l'Éducation pourrait revoir en profondeur sa proposition d'imposer une série de nouvelles exigences à l'intérieur de la grille-horaire du secteur adulte.

Actuellement, seuls les cours de langue maternelle et seconde sont obligatoires pour les adultes qui veulent obtenir un diplôme d'études secondaires (DES). Mais le projet de régime pédagogique de l'enseignement général et professionnel des adultes, qui normalement devrait être mis en application le 1er juillet 1994, ajoute des cours obligatoires en chimie, en physique, en mathématiques et en histoire selon les niveaux.

«Le plan de l'ex-ministre Pagé pour l'enseignement secondaire secteur jeune prévoit une diminution des cours obligatoires. Il faudra que l'éducation des adultes s'ajuste elle aussi et qu'elle s'assouplisse au lieu d'être plus exigeante», estime Elizabeth Mainka, de la Table des répondants de l'éducation des adultes des commissions scolaires.

«Le ministère de l'Éducation a essayé de calquer la grille-horaire des adultes sur l'actuelle grille des jeunes alors que les finalités pour les uns et pour les autres ne sont pas les mêmes», soutient Bernard Vallée, de l'Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA). «C'est vrai que le menu disciplinaire qui a été proposé est la voie royale qui mène à l'enseignement collégial, admet Marc Goulet, responsable de projet de régime au ministère de l'Éduca-



Le ministère n'octroie pas de diplôme à rabais aux adultes mais le diplôme n'est pas toujours pris au sérieux et les adultes l'utilisent surtout comme pré-requis à des études plus avancées.

tion. Nous voulions donner des chances égales aux adultes qui désirent y accéder.»

Mais la nouvelle grille-horaire présentée est loin d'avoir fait l'unanimité parmi la centaine de groupes et commissions scolaires consultés par le ministère. «Les adultes qui entrent au secondaire savent ce qu'ils veulent beaucoup plus que les jeunes, estime Elizabeth Mainka. Laissons-leur la possibilité de déterminer leur propre profil de formation.»

Par ailleurs, une minorité d'adultes utilisent le DES obtenu

comme porte d'entrée pour des études post-secondaires. «Moins de 10%», confirme Bernard Vallée. Pour l'immense majorité de ces adultes, donc, le diplôme sert surtout de pré-requis pour le secteur professionnel, ou bien il représente une fin en soi.

Bernard Vallée ne croit pas qu'une grille unique et rigide soit la meilleure solution pour relever la valeur du DES pour adultes. «Peut-être cependant que c'est ce que voulait le ministère», avance-t-il.

Marc Goulet assure quant à lui que le MEQ a conscience que la majorité des adultes n'a effectivement pas besoin de tant de cours obligatoires. «Nous allons tenter un compromis pour permettre aux adultes qui ne désirent pas nécessairement entrer au cégep de jouir d'un profil d'études personnel», affirme-t-il.

Pour Elizabeth Mainka, la grille-horaire proposée est réduc-

trice et ne tient pas compte des cheminements complètement différents des adultes qui retournent à l'école. «Si l'adulte qui s'inscrit au secondaire a la très ferme intention d'accéder au cégep par la suite, il prendra les cours en conséquence, croit-elle. Mais ce seront des cours optionnels disponibles, et non des cours obligatoires pour tout le monde.»

Le diplôme d'études secondaires serait davantage pris au sérieux si on offrait un éventail de cheminements aux adultes qui l'obtiennent, estime Bernard Vallée. Ces différents cours, bien entendu, devraient tous avoir le même poids et être donnés avec la même rigueur.

M. Vallée a conscience que vu les budgets réduits, les commissions scolaires risquent de laisser tomber plusieurs cours optionnels. «C'est sûr qu'un cheminement basé sur le choix peut être très hypothéqué si on n'a pas les

moyens nécessaires pour assurer ce choix», convient-il.

Ce n'est pas un mais bien deux régimes distincts que le ministère de l'Éducation propose, un pour le secteur général et un pour le secteur professionnel. «Le secteur professionnel a un fonctionnement plus global et est déjà fréquenté par des jeunes de plus de 16 ans, donc adultes selon la loi de l'instruction publique», constate Marc Goulet.

Lors de la consultation, seuls les organismes et commissions scolaires qui se sont sentis concernés par cet aspect ont émis des commentaires. La majorité s'est prononcée en défaveur de cette proposition. Elizabeth Mainka croit que le ministère ira quand même de l'avant. «Nous voyons bien que c'est pour donner de meilleures chances de réussite aux adultes dans le secteur professionnel», dit-elle, mais il ne faut pas que ça se fasse au détriment des particularités de ceux-ci.»

Selon Bernard Vallée, les clientèles du professionnel et du général ne sont de toute façon pas aussi différentes qu'elles en ont l'air. «Dans le cas des adultes, il faut prendre un approche clientèle et non une approche programme, mais ajoute-t-il, cette mesure de deux régimes séparés est davantage inappropriée qu'acceptable. Le ministère continue dans sa logique d'harmonisation avec le secteur professionnel jeune», constate-t-il.

Déjà, on voit que les deux projets de régimes n'ont pas les mêmes priorités: la reconnaissance des acquis est beaucoup plus développée au professionnel, alors qu'au général on met sur pied des programmes d'insertion socio-professionnelle qui seraient pourtant nécessaires pour la clientèle du professionnel.

Le projet de régime récolte l'approbation lorsqu'il énumère une série de services complémentaires disponibles pour les adultes et non liés à la formation académique, tels des services sociaux et de garderie, des services de conseiller et d'orientation. Elizabeth Mainka applaudit ces mesures qui permettront peut-être aux adultes de se sentir plus encadrés pendant leur cheminement scolaire.

Bernard Vallée considère ces propositions comme une nette amélioration, mais, là encore, la question des enveloppes budgétaires le tracasse. «C'est bien beau cette volonté de créer des services, mais si on ne donne pas plus d'argent aux commissions scolaires, ça demeure un vœu pieux.»

La situation est à peu près semblable en éducation populaire. Le ministère réitère sa volonté de voir les commissions scolaires participer à l'éducation populaire d'une manière structurée.

Mais depuis un an, plus aucun budget n'est débloqué à ce chapitre. Il y a dix ans, cette enveloppe contenait 10 millions. «Les cours d'éducation populaire ne sont pas crédités et n'ont aucune sanction officielle, explique Bernard Vallée. Mais c'est une filière qui a toujours permis à de nombreux adultes de se réinsérer dans le système scolaire. Si le ministère reconnaît cet apport, pourquoi a-t-il coupé les vivres?»

«LA FORMATION DES ADULTES NE DOIT PLUS ÊTRE
CET ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL ENTièrement À PART,
MAIS DEVENIR UNE SOURCE DE PROMOTION
ET DE RENOUVELLEMENT COLLECTIFS À PART ENTIERE.»

«Il est nécessaire pour les deux secteurs de l'enseignement collégial de s'harmoniser et de partager leurs ressources selon un modèle souple.

C'est la seule approche susceptible de relancer l'éducation des adultes, domaine négligé de l'enseignement collégial, qui pourrait bien

dans un proche avenir être lui-même catalyseur de l'enseignement régulier, voire même le dépasser.

C'est lui qui, bientôt, devra satisfaire l'ensemble d'une population, plus scolarisée, soumise à la pression de la complexité du développement technologique...»

Extrait du mémoire de la FAC
présenté à la Commission
parlementaire sur l'éducation.



FÉDÉRATION AUTONOME DU COLLÉGIAL
1067 rue St-Denis, Montréal, H2X 3J3
Tél. : (514) 848-9977 - Télécopieur : (514) 848-0166

**Une fédération d'enseignantes
et d'enseignants de cégep
dans LA CENTRALE DE
L'ENSEIGNEMENT**



Fédération des enseignantes
et enseignants de CEGEP (CEQ)

Qu'est-ce qui fait courir les adultes vers les cégeps ?

Surtout les changements technologiques et les besoins de recyclage

Diane Précourt

La comparaison des données d'aujourd'hui avec celles des premières années d'existence des cégeps alors qu'on ne comptait que quelques milliers d'étudiants adultes, montre une croissance impressionnante du secteur de l'éducation des adultes. Mais qu'est-ce qui fait donc courir les adultes vers l'école ?

Entre 1981 et 1985, le nombre de personnes inscrites à des cours crédités au secteur de l'éducation des adultes a connu une augmentation de 23,3 %, à 70 450, où il s'est toutefois stabilisé par la suite, entre autres à cause du transfert progressif des fonds vers la formation sur mesure. Mais si l'on disposait de l'ensemble des statistiques incluant la formation non créditée - que les collèges ne sont pas tenus de transmettre au ministère-, on verrait probablement que l'effectif global du secteur adulte a continué de croître depuis 1985.

Ces informations sont contenues dans le Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial publié en mars 1991 par le Conseil des collèges du Québec: *L'éducation des adultes dans les cégeps*.

L'absence de données statistiques en formation sur mesure est inversement proportionnelle à l'impact de cette dernière chez les clientèles adultes. Selon Claudine Audet du Conseil des collèges, qui a participé à la recherche et à la rédaction de la publication gouvernementale, le développement des cours non crédités constitue l'un des changements majeurs au cours des dernières années dans l'éducation des adultes, qui avait notamment connu un développement rapide entre 1985 et 1989 dans la foulée de l'accord Canada-Québec.

Selon M. Daniel Campeau, de la Direction générale de l'éducation des adultes au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, plus de 7300 entreprises et autres organismes (hôpitaux, municipalités, etc.) ont été le lieu de 84 000 inscriptions pour des activités de formation collégiale en service aux entreprises en 1990-91, à 90 % des activités non reconnues; alors que 209 883 individus (jeunes et adultes, temps plein et temps partiel) étaient inscrits aux activités de formation créditées offertes par les cégeps à la session d'automne 1990-91.

Ainsi, les besoins pressants des entreprises ont accaparé une bonne partie des ressources de formation collégiale. «Le poids politique de la clientèle institutionnelle, dit-il, est sans doute plus inopérant que celui de la clientèle individuelle.»

Bien qu'ils soient majoritairement concentrés dans les départements d'éducation des adultes, la présence des adultes dans le secteur régulier a également connu une nette progression: 33,6 % selon le document du Conseil, passant de 7083 à 9465 personnes inscrites entre 1985 et 1989, en prenant comme seuil les gens de 25 ans et plus.

Et contrairement à l'éducation

des adultes, ceux du secteur régulier inscrits au Diplôme d'études collégiales (DEC) étudient majoritairement à temps complet.

Mais à quoi attribue-t-on cet engouement des adultes pour retrouver les bancs de l'école? «La transformation de l'organisation du travail et les changements technologiques, bien sûr, ont créé des besoins de formation plus pointue et de recyclage en réponse à des attentes très immédiates, explique M. Campeau. Mais il y a aussi la récession qui favorise une ruée vers les programmes d'aide au perfectionnement, dans le cas des gens licenciés par exemple.»

Des enquêtes effectuées par le Conseil supérieur de l'éducation avaient rapporté il y a quelques années que la majorité des personnes suivant des cours à l'éducation des adultes au Québec étaient déjà actives sur le marché du travail.

Ainsi, on y retrouve en ordre décroissant des personnes en emploi, en chômage et non dénombrées dans la population dite active. L'un des facteurs déterminants de ce trait de la clientèle provient de ce que la formation des adultes est surtout financée par des programmes de main-d'oeuvre s'adressant à des populations bien déterminées.

Il y a peu d'études approfondies du phénomène. On sait toutefois que la population des jeunes en général diminue - même si elle augmente actuellement dans les cégeps - et que la population active de l'an 2000 est déjà à 75 % sur le marché du travail: d'où l'ampleur que prennent le perfectionnement et le recyclage.

Mais l'augmentation de la présence des adultes à l'école n'est pas une situation propre à l'enseignement collégial: le cégep se rangerait en troisième place dans le système public d'éducation quant à la fréquentation des adultes, après le secondaire et l'université. Il s'agit plutôt d'une

tendance généralisée touchant l'ensemble des organismes de formation.

«En fait, tout le contexte de l'éducation des adultes s'est profondément transformé, estime Claudine Audet. Et si beaucoup d'efforts ont déjà été consentis, il y a encore du travail à faire notamment en ce qui a trait à la concertation entre les ministères de l'Éducation et de la Main-d'oeuvre concernant les programmes destinés aux adultes.»

Aussi, une panoplie de possibilités de formation sont maintenant disponibles dans les secteurs de l'éducation aux adultes des cégeps. Cependant, l'étendue réelle de l'offre est plus limitée que ne le laissent croire les listes officielles de cours et de programmes, estime le Conseil. «La formation véritablement offerte et dispensée est largement dictée par les priorités et les règles du financement, règles qui ne laissent pas beaucoup de marge de manoeuvre aux établissements.»

Pendant que la formation sur mesure dans les cégeps s'est développée à un rythme sans précédent au cours des dernières années, l'accès à certains types d'enseignement standardisé comme la formation générale ou le DEC technique, semble s'être resserré. Et «l'accès à la formation est rendu plus difficile par le fait que peu de ponts sont établis entre les types de formation et peu de services d'information, d'orientation et de reconnaissance des acquis sont disponibles», lit-on dans le document du Conseil des collèges.

Ainsi, ce dernier considère que les cégeps doivent inclure dans leur mission des services de qualité aux adultes en tant qu'individus, aux entreprises et aux diverses organisations du milieu en mettant un accent non équivoque sur la formation qualifiante, c'est-à-dire «une formation fondamentale, une formation intégrée et qui débouche sur une sanction formelle des études».



PHOTO JACQUES NADFEAU

Formation en chimie au cégep Ahuntsic

Les cours du samedi

SESSION HIVER 1993

Cours d'arts plastiques pour enfants et adultes

- 10 cours de 2 heures. Coût: 75\$ par enfant.

- 10 cours de 2 h30. Coût: 95\$ par adulte.

matériaux inclus

Début des cours: le 16 janvier 1993

Inscription: par téléphone, le 13 décembre 1992, de 9h à 12h
au 987-3579 ou 987-3453.

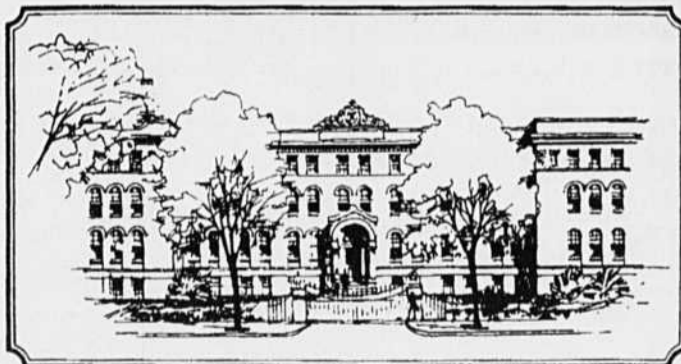


Université du Québec à Montréal

FAITES CARRIÈRE EN BUREAUTIQUE

85 ans d'expérience

- Amorcer une carrière?
- Améliorer sa compétence?
- Retourner aux études?
- Obtenir un emploi?



Quel que soit votre objectif, faites-nous confiance!

- SPRINT
- Aide financière

- CEC
- DEC

“The Mother House”

Collège de Secrétariat

NOTRE-DAME

Tél.: (514) 935-2531

2330, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H3H 1G8



Métro Atwater

Le retour sur les bancs d'école: une condition d'emploi

Catherine Lafrance

De plus en plus de Québécois adultes retournent sur les bancs d'école, cédant ou même craquant sous la pression exercée insidieusement par le marché du travail en général et par les employeurs en particulier, pour qui un niveau élevé de scolarisation est devenu un prérequis, indépendamment, souvent, des exigences de l'emploi demandé.

Les étudiants adultes, version fin de siècle, ont troqué le traditionnel masque de l'ambition contre le visage de la peur. Ce n'est plus pour faire bonne figure auprès de l'employeur ou pour épater la galerie qu'ils retournent en classe; c'est, pour les plus chanceux, dans le but de conserver leur emploi; sinon, pour les autres, dans le but d'en trouver un. Si la tendance se maintient, ce seront les programmes les moins longs, suivis loin des centres urbains, dans beaucoup de cas et à un niveau d'étude de plus en plus élevé, qui attireront désormais ces nouveaux étudiants.

Au Québec, généralement, le nombre d'inscriptions aux programmes d'éducation des adultes a augmenté de façon significative, si on en croit les chiffres fournis par les deux ministères dont relève l'éducation, soit le ministère de l'Éducation et celui de l'Enseignement supérieur et de la science.

Les étudiants adultes sont partout; secondaire, pré-secondaire, collégial et université. En quatre ans, de 1988 à 1992, les inscriptions aux programmes d'alphabétisation sont passées d'environ 15 000 à 31 000. Durant la même période, les inscriptions aux programmes d'insertion à la vie com-



La grande motivation du retour à l'école pour la plupart des adultes c'est la nécessité de trouver un emploi ou même de conserver celui qu'on a.

munautaire sont passées d'environ 2000 à seulement 3000. Pas de progrès, donc, dans ce secteur, pas plus que dans celui de l'apprentissage des langues secondes, secteur d'étude qui connaît une nette baisse d'intérêt, alors que les adultes qui s'inscrivaient à ces programmes en 1987-88 étaient au nombre de 20 000 pour passer à 11 000 en 1992. Ces chiffres por-

tent à croire que les secteurs «payants», pour la clientèle à qui s'adressent ces formations, sont ceux qui permettent le plus rapidement possible d'être éligible à un emploi.

En revanche, au niveau du secondaire, la formation générale tient le haut du pavé de la progression avec 65 000 inscriptions en 1987-88 et plus de 87 000 en

1991-92. La formation professionnelle bat de l'aile puisque de 124 000 inscriptions en 1987-88, elle ne compte plus que 97 000 inscrits quatre ans plus tard. La clientèle principalement visée demeure celle qui est sur le point d'obtenir un diplôme d'études secondaires.

Entre tous les groupes d'âge, c'est celui des 16-34 ans qui compte le plus grand nombre de consommateurs de programmes d'éducation des adultes de niveau secondaire et pré-secondaire dans le réseau des écoles publiques et privées de 80 commissions scolaires. En 1990 ils étaient plus de 146 000 de ce groupe d'âge à s'inscrire à des programmes d'éducation des adultes. L'âge moyen de l'étudiant adulte qui s'inscrit à un programme de niveau secondaire est de 30 ans. En tout et pour tout, le nombre d'adultes ayant suivi des cours de niveau secondaire ou pré-secondaire a plus que doublé depuis 1982, passant de 101 000 à 213 000.

De 1980 à 1991, l'effectif total inscrit au service d'enseignement aux adultes de niveau collégial et universitaire a connu une augmentation de 20,7%. Ce sont les inscriptions hors programmes qui

remportent la palme de la popularité avec 51,8%.

En fait, au cégep, par exemple, plus le programme est long, moins il attire: 13,8% des étudiants adultes se sont inscrits à des DEC, 11,3% à des DEC techniques, 23,1% aux différents certificats ou attestations d'études collégiales. Signe des temps (difficiles) également: la migration des étudiants adultes vers les études à temps partiel. En 1980, plus de 18 000 adultes étaient inscrits aux études à temps plein, contre 43 500 à temps partiel. En 1991, les adultes appartenant à la première catégorie ne sont plus que 8833 et les étudiants à temps partiel sont maintenant au nombre de 66 500.

Différence de milieux: chez les francophones en général, les hommes étudient plus que les femmes alors que l'écart est presque inexistant pour les anglophones. En 1989-1990, la proportion chez les francophones était de 106 000 hommes pour 84 000 femmes aux études pendant que les hommes et les femmes de langue anglaise étaient nez à nez, avec 11 000 étudiants, toujours pour la même période. La clientèle féminine compte pour 45% des effectifs, et ces femmes sont aussi inscrites en majorité en formation générale.

Si le passé est garant du présent, l'avenir, en calculs statistiques, est aussi souvent garant de l'avenir; c'est donc en tenant compte des facteurs de croissance de la fréquentation universitaire observée au cours des dernières années, qu'on a pu prévoir les fréquentations futures de nos institutions scolaires.

Une croissance de 0,2% par année, est prévue pour 1992 à 1997, tandis que pour la période 1997 à 2002 on attend 0,1% et enfin on prévoit une croissance nulle pour les années suivantes. Ces chiffres s'expliquent en tenant compte du facteur démographique qui devrait venir presque annuler la hausse de la fréquence prévue d'ici 15 ans.

Beaucoup d'étudiants opteront pour des institutions situées davantage en périphérie des grands centres urbains, en région, donc, ce qui expliquera la hausse des taux de fréquentation de certains établissements, par rapport à une baisse prévue dans certaines autres institutions situées celles-là à Montréal ou à Québec. Les grandes universités de Montréal, comme McGill, Concordia, ou l'université de Montréal devraient voir le nombre de leurs étudiants baisser d'ici 2004, l'UQUAM, quand à elle, devrait faire bonne figure en maintenant bon an, mal an, ses quelques 22 000 étudiants à temps complet.

**CHOISIR
DE RÉUSSIR**

**CECM
ADULTES**

Éducation des adultes Session de janvier

C'est le temps de penser à s'inscrire à l'éducation des adultes: alphabétisation, formation générale et professionnelle, français langue seconde, activités de développement personnel et social, éducation populaire.

Pour connaître nos dates et nos heures d'inscription, consultez notre brochure ou composez: 596-5000.



LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

MATHÉMATIQUES

cours, orientation, counselling

pour difficultés de toute nature, à tous niveaux

par les Services Universitaires de Consultation
en Apprentissage et Enseignement des Mathématiques

488 6654

Le rêve brisé dix ans plus tard

Catherine Lafrance

Le président du Conseil supérieur de l'éducation, Robert Bisaillon, déplore le peu de cas qu'on ait fait des préoccupations sociales du rapport de la commission d'étude sur la formation des adultes, la commission Jean, pourtant considérée, par le milieu, comme une référence incontournable, la Bible du monde de l'éducation des adultes. «Le rapport de la Commission, paru en 1982, est arrivé en pleine récession, dit-il. Dix ans plus tard, empêtrés encore une fois dans les méandres des difficultés économiques que nous traversons, les ministères concernés par l'éducation des adultes, après avoir ouvert des enveloppes budgétaires, s'empressent aujourd'hui de les refermer, tournant la page sur le rêve de madame Michèle Jean.»

Le conseil supérieur de l'éducation a publié en janvier dernier un avis destiné au ministre de l'Éducation et qui fait le bilan de l'éducation des adultes dix ans après le rapport de la Commission Jean. La présidente de la Commission, selon Robert Bisaillon et son équipe, avait fait le vœu de garantir aux adultes, sans distinction d'âge, de sexe ou de nationalité, la possibilité d'accéder à l'éducation, c'est-à-dire la possibilité pour chaque adulte de se développer sur les plans personnel et social.

Là où le bât blesse, c'est qu'aujourd'hui, dans un contexte de récession, de mondialisation de l'économie, avec l'évolution rapide des technologies, la barre est haute. Les exigences sont très élevées dans un marché du travail saturé, où, forcément, la concurrence est forte. La Commission recommandait que les objectifs généraux de la formation de base soient la maîtrise des langages, la créativ-

ité, l'initiative et le développement du sens critique, et, de façon particulière, plusieurs choses, dont l'occupation des loisirs, etc.

Maintenant, la plupart des adultes qui retournent aux études le font par nécessité; pour conserver ou retrouver un emploi, ou encore pour se recycler et se perfectionner, souvent à la demande expresse de leur employeur. En bref, 64% des adultes qui retournent aux études le font par obligation, pour des raisons de survie sur le marché du travail (un sur deux seulement vise un diplôme quel qu'il soit) et non pas, comme le souhaitent les membres de la Commission Jean, pour s'enrichir sur le plan personnel.

Mme Michèle Jean, maintenant en poste au secrétariat d'État, en éprouve quelques regrets. «Les gouvernements, dit-elle, se sont enfermés dans un carcan rigide et académique qui laisse peu de place aux acquis personnels. Le rapport de la commission préconisait plutôt un système souple, qui n'invaliderait pas l'expérience personnelle comme le travail communautaire ou autres connaissances qui ne viennent pas nécessairement d'une formation académique.»

Quoiqu'il en soit, Mme Jean considère qu'il s'est fait beaucoup de choses dans le domaine de l'éducation des adultes depuis dix ans, notamment en formation professionnelle. «Le Québec a pris de l'avance et se place même tout-à-fait à l'avant-garde, dit-elle, en créant une Société de développement de la main-d'œuvre.» Une plus grande participation financière des milieux patronaux serait tout de même souhaitable, selon la présidente de la défunte commission, pour établir un partenariat en éducation des adultes entre le monde des institutions scolaires et celui du travail.



Mme Michèle Jean

«Les employeurs, dit-elle, devraient être davantage responsables des ressources humaines, devraient voir davantage à la formation de leur personnel, l'encourager et lui donner les moyens d'étudier». On traîne de la patte comparé à d'autres pays comme les États-Unis, la France, les Pays-Bas, par exemple, où un certain partenariat est pratiqué. Il faut donner aux entreprises les moyens de former leur personnel avec une taxe sur la masse salariale, par exemple, comme suggéré dans le rapport de la Commission, mais il y a d'autres façons, certains incitatifs fiscaux, etc.»

Au sujet du financement, le Conseil supérieur souhaiterait que les institutions disposent de plus d'argent, pour mettre sur pieds des systèmes adaptés aux modes d'étude des adultes. Alors que la clientèle adulte des établissements publics d'éducation est soit égale, soit supérieure en nombre à la population des jeunes, on enferme ces adultes dans un modèle conçu pour les jeunes. L'éducation des adultes a un modèle unique; celui de l'école

traditionnelle telle que proposée aux étudiants réguliers qui la fréquentent. Elle est peu adaptée aux exigences et au mode de vie des étudiants adultes.

«L'éducation des adultes est calquée sur le modèle des plus jeunes. Pourtant, les adultes ont en général un niveau de motivation supérieur et, évidemment, des besoins différents» dit Robert Bisaillon. La durée de la formation dans l'éducation des adultes est la même que celle des plus jeunes, sauf que les adultes s'inscrivent moins à des programmes qui donnent des diplômes.

Il n'existe pas non plus, selon Robert Bisaillon, de lien entre les politiques d'emploi, le développement de la main-d'œuvre et de formation et l'assurance chômage ou l'assistance sociale. «Depuis la réforme de l'assurance chômage, dit-il, on renvoie les individus aux mesures de dernier recours, à l'aide sociale, et ensuite seulement on les retourne aux études. Les politiques de formation sont nébuleuses. Au gouvernement fédéral, on coupe dans l'assurance-chômage pendant qu'au gouvernement provincial, on dit aux individus: soyez employables le plus vite possible. Tout ceci ne cadre pas du tout avec les objectifs de la Commission de 1982.»

Selon le bilan du conseil supérieur de l'éducation, un des pro-

blèmes du financement est le manque d'intérêt des entreprises dans la formation professionnelle. «Les employeurs ne veulent pas payer, ils se désistent, ils ont peur qu'une fois formés, les employés partiront vers d'autres emplois peut-être mieux rémunérés», y lit-on. Pendant ce temps, cependant, une formation personnelle de niveau élevé est presque devenue nécessaire pour se maintenir en vie sur le marché de l'emploi, ce qui revient à dire que la responsabilité et le financement de l'éducation retombent sur les principaux intéressés, les adultes qui ont besoin d'éducation et qui, souvent, doivent en faire les frais.

En clair, le rapport du conseil supérieur de l'éducation demande aux gouvernements et aux ministères concernés, de faire plus de place en général à la formation personnelle et de donner aux adultes les moyens concrets de réaliser cette formation. Une meilleure adaptation des modèles d'éducation est essentielle selon Robert Bisaillon, qui se demande pourquoi, au fait, un DEC en éducation des adultes dure obligatoirement trois ans. Le Conseil demande qu'on accorde davantage de pouvoir d'initiative aux institutions et enfin, qu'on revoie complètement tout le système de financement de l'éducation des adultes.

Un premier Choix: la compétence

La compétence en formation prend racines lorsqu'une maison d'éducation sait s'adapter aux besoins des entreprises et de la société.

Depuis 20 ans, le Collège de Bois-de-Boulogne fait de la formation sur mesure dans les organisations.

En 1991, près de 170 entreprises, chefs de file de l'économie québécoise ont fait affaire avec nous.

Nos services:

- Aide-conseil
- Analyse de besoins de formation
- Développement de matériel de formation
- Développement et animation de session de formation
- Établissement de plans de formation
- Évaluation du personnel

Pour nous rejoindre: Service de l'Éducation des adultes

Collège de Bois-de-Boulogne

Téléphone: 332-3000, poste 313

Télécopieur: 332-3235

Collège de Bois-de-Boulogne

L'avenir de la formation

Le Collège de Bois-de-Boulogne est membre du Regroupement des collèges du Montréal métropolitain

L'éducation des adultes, c'est une clientèle particulière aux besoins spécifiques.

L'éducation des adultes, c'est un personnel compétent aux réponses multiples.

L'éducation des adultes, c'est un monde pluriel qu'il faut singulariser.

CEQ PUB 32

Une harmonisation qui sonne parfois faux

Claire Harvey
et André Piché

Conçue pour le maintien de l'enseignement professionnel secondaire, l'harmonisation des clientèles jeunes et adultes a des effets néfastes sur la qualité de l'enseignement général et sur les services traditionnellement offerts aux adultes. En effet, des milliers de jeunes, qui éprouvaient de la difficulté dans le secteur régulier, sont inscrits chez les adultes et ont détruit l'équilibre de ces classes.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, adoptée 1er juillet 1989, un élève peut s'inscrire à l'éducation des adultes dès l'âge de seize ans. Ceux-ci se sont immédiatement prévalus de ce droit. D'après les statistiques de la Fédération des enseignantes et enseignants des commissions scolaires du Québec (FECS), le tiers des 120 000 élèves inscrits à l'éducation des adultes ont de 16 à 19 ans, trois-quart d'entre eux ont quitté le secteur régulier depuis moins d'un an et près de la moitié ont transféré directement à celui des adultes.

Rappelons qu'en avril 1992, la FECS a rendu publique une enquête effectuée auprès de 12 763 élèves en formation générale dans les commissions scolaires de toutes les régions du Québec. «Après un parcours scolaire difficile, la plupart de ces jeunes ont décroché des classes régulières pour suivre des cours qui ne sont pas conçus pour eux», explique Luc Savard, président de la FECS.

Plusieurs raisons les poussent à cette décision. «Désintéressés du secteur régulier, ces élèves espèrent trouver un rythme qui leur convient mieux et terminer leurs



La loi rend adulte tout étudiant de 16 ans et plus mais l'harmonisation dans les classes entre les plus âgés et les jeunes est loin d'être évidente à tous les niveaux.

études secondaires tout en travaillant, précise le président. Les exigences au niveau académique sont réduites, ce qui constitue une motivation importante. Ces derniers espèrent obtenir un diplôme d'études secondaires plus facilement parce que les normes sont moins strictes.

«Cette clientèle a souvent redoublé des années et connu un parcours scolaire difficile. Passer à l'éducation des adultes lui permet de se rapprocher de son groupe d'âge», ajoute Berthier Delbec, conseiller en développement pédagogique à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). La réalité est différente.

Une fois engagée dans ce processus, ils réalisent que l'enseignement aux adultes s'adresse à des personnes autonomes. Les décrocheurs du secteur régulier inscrits chez les adultes manquent d'encadrement, ajoute le conseiller pédagogique. Ils accusent des retards d'apprentissage, manquent de discipline et ont souvent des problèmes de comportement. Sur le marché du travail, ils concilient difficilement emploi et étude. Par conséquent, ceux-ci redécrochent. Souvent, ils sont déclassés par les tests d'admission et doivent reprendre une ou plusieurs matières, ce qui constitue un autre facteur d'abandon.

Du coup l'enseignement général aux adultes s'est trouvé confronté à ce nouvel environnement. «Les enseignants sont contraints d'exercer un contrôle disciplinaire, d'assurer un suivi et de modifier leur méthode pédagogique. En somme la qualité de l'éducation traditionnellement réservée aux adultes en souffre», constate Luc Simard. D'ailleurs, un rapport effectué par le Conseil supérieur de l'éducation révèle

que la présence d'élèves indisciplinés dans les cours nuit à l'apprentissage de 40 % des étudiants adultes au secondaire.

En outre, la FECS mentionne que 21,2% des 16-19 en étaient à leur deuxième inscription dans le même programme et 5,4% à leur troisième. Selon les Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire du MEQ, la probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires au secteur des adultes dans les réseaux publics et privés se situait aux alentours de 10% en 1989-90. «Il est faux de prétendre qu'un jeune va obtenir de facto son diplôme d'études secondaires en passant à l'éducation des adultes, soutient Laurier Caron, conseiller à la FECS.

Les inscriptions sont contingentées par les compressions budgétaires actuelles. La FECS craint donc que la clientèle de décrocheurs ne se substitue à celle des adultes. «Plutôt que d'engorger ce secteur de l'éducation, on devrait miser sur le rattrapage à l'intérieur du secteur régulier», soutient Luc Savard.

«Devant l'ampleur du phéno-

mène, plus de trente commissions scolaires essaient de contrer le décrochage en adaptant leur méthode pédagogique ou en assurant un suivi personnalisé», précise Berthier Delbec.

L'harmonisation des groupes d'âges au secteur général ne semble donc satisfaire ni les jeunes, ni les adultes et bouleverse les normes pédagogiques de ce service.

D'autre part, l'harmonisation des clientèles jeunes et adultes dans l'enseignement professionnel au secondaire a donné de meilleurs résultats. «Des critères d'admission plus précis ont dès le départ homogénéisé cette clientèle. L'étudiant doit avoir seize ans et/ou un secondaire IV complété», dit Fernand Blain, responsable de l'éducation des adultes à formation professionnelle du MEQ. Ce qui limite l'accès aux décrocheurs du secteur régulier. En haussant ces critères, l'éligibilité devient plus limitée mais les travailleurs qui ne détiennent pas les pré-requis ont accès aux cours d'appoint.

La moyenne d'âge se situe aux alentours de 24 ans. «La formation est axée exclusivement sur l'apprentissage d'un métier et répond aux objectifs des étudiants qui souhaitent accéder à l'emploi ou se perfectionner rapidement. Par conséquent, ces étudiants sont motivés», ajoute le responsable. Actuellement, le MEQ et le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle du Québec financent et élaborent les programmes de formation professionnelle du niveau secondaire.

Les indicateurs du MEQ montrent que la formation professionnelle a connu une croissance plus marquée de 1985 à 1990. Son importance relative est passée de 33% à 38% mais la probabilité d'obtenir un diplôme d'études professionnelles au secondaire était de 2,6% en 1989-1990.

L'harmonisation des clientèles jeunes et adultes s'imposait au secteur professionnel pour répondre aux besoins de l'industrie. Cette mesure est à reconsidérer ou du moins nécessite des ajustements en enseignement général vue les conséquences peu souhaitables qu'elle entraîne.

POUR UN CHOIX ÉCLAIRÉ

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES
D'ORIENTATION DU QUÉBEC

1188, avenue Beaudry, bureau 505, 514, Rue Saint-Jacques, Québec, G1P 2E3 • 1-888-883-8842 • 514-381-4711 • Tél. : 514-381-4711

UNE ÉDUCATION SANS FRONTIÈRE

Le tour du monde en 1001 projets

Un répertoire de programmes pour ceux et celles qui désirent vivre une expérience enrichissante à l'étranger. Un livre très complet.

Voir ailleurs... le travail à l'étranger rendu facile!

Tout pour passer des vacances palpitantes : permis de travail, visas, démarches, opportunités, adresses utiles, trucs, programmes-échanges, etc.

Disponible à nos boutiques!

3603 Saint-Denis
Montréal
(514) 252-3117

Place Laurier
Ste-Foy
1-800-461-8585

BOUTIQUE Temps Libre
TOUT POUR LE VOYAGE

Les "Boutiques Temps Libre / Tout pour le voyage" sont opérées par Tourisme Jeunesse, un organisme sans but lucratif qui vise à faciliter et à promouvoir le voyage auprès des jeunes. Merci de votre appui!

Cahier spécial

ÉDUCATION DES ADULTES

Recherche:
Jean-Pierre Proulx
Mise en pages:
Diane Beauséjour
Publicité-vente:
Francine Gingras
Jacqueline Avril
Christiane Legault

Publicité-Production:
Marie-France Turgeon

Ce cahier spécial est édité par le journal LE DEVOIR sous la responsabilité de :

GUY DESHAIES
directeur des publications spéciales

L'ICEA se demande si l'État veut tuer l'éducation populaire

Diane Précourt

L'éducation populaire dans les commissions scolaires, qui jouissait d'un maigre budget de 3,4 millions \$ déjà amputé de moitié l'an dernier, a été carrément éliminée des crédits 1992-93 du ministère de l'Éducation. L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) sonne l'alarme et sa directrice générale, Diane Laberge, reproche au gouvernement sa « courte vue qui prive toute une couche de la population de l'accès à des activités de formation sociale et communautaire et même à l'alphabétisation ».

L'ICEA s'en prend également à l'attitude du ministère de l'Éducation dont l'ex-titulaire, Michel Pagé, dans des échanges avec l'opposition lors de l'étude des crédits du MEQ en mai 1992, aurait parlé, selon l'organisme, de l'éducation populaire dans les commissions scolaires comme d'une « formation permettant à des conjoints ou conjointes de ministres ou de médecins d'aller suivre des cours, que ce soit en peinture, en fine cuisine ou en psychologie ».

«Après l'analyse des coûts, le ministre en avait conclu qu'il fallait axer davantage les budgets vers un enseignement menant à une diplomation, explique le sous-ministre Henri-Paul Chaput. Le ministère a alors considéré que l'éducation populaire dans les commissions scolaires se situait en périphérie du mandat de base de l'État.»

Certaines commissions scolaires, plus riches ou plus sensibilisées à la cause, maintiendront des activités d'éducation populaire en grattant les fonds de tiroir d'organismes ou d'entreprises, et en fouillant dans les poches de leur clientèle. «Mais la majorité d'entre elles ont déjà mis fin à ces programmes», déplore Ber-

nard Vallée, chargé de projet à l'ICEA.

En milieu citadin, dit-il, cette clientèle se compose de populations démunies vivant sous le seuil de la pauvreté, de personnes âgées, de familles monoparentales et de femmes; alors qu'elle se diversifie en région où les gens peuvent être également démunis au plan des connaissances. Il qualifie du même soufflé la position du gouvernement de contradictoire. «Au moment où l'ex-ministre Pagé procédait à ses coupures, il parlait de l'importance du rôle et de l'engagement des parents pour contrer le décrochage scolaire. Ce à quoi était destinée une partie des budgets d'éducation populaire.»

«Pensons par exemple aux centres de femmes et aux comités de personnes âgées dans les centres éloignés où les commissions scolaires jouent un rôle très important dans le développement social, qui organisaient des activités d'éducation des enfants pour les parents, de connaissance des droits pour les locataires, etc. Il s'agit en somme d'une formation de base non créditée, mais qui va bien au-delà du loisir et des parties de cartes.»

Les coupures, ou la suppression devrait-on dire, des budgets alloués par le ministère de l'Éducation à cette forme d'enseignement ont une incidence non seulement sur les activités des commissions scolaires proprement dites, estime l'ICEA, mais aussi sur les organismes communautaires eux-mêmes avec qui elles travaillent. Car leur soutien en infrastructures, locaux et matériel s'avère également très important.

«Au surplus, dit M. Vallée, cette forme populaire d'éducation représentait bien souvent pour une population sans autres ressources, une porte d'entrée à la commission scolaire. On a constaté qu'elle avait un effet déclencheur sur le réapprovi-

sement à l'école, brisant l'isolement et devenant l'une des meilleures opérations de recrutement pour l'alphabétisation et le retour scolaire.»

Un autre volet de l'éducation populaire, celui des organismes qui seraient un peu plus de 800 au Québec, est plus diversifié et aborde toutes les problématiques sociales: une «formation dans l'action» qui peut enseigner à un groupe, par exemple, comment comprendre et élaborer une stratégie de communication. Ce secteur, un peu plus «chanceux», a subi des pertes de 400 000 \$ dans les crédits du ministère qui s'élevaient à 9,7 millions l'an dernier.

«Le ministre Pagé les avait d'abord réduits à 6 millions \$, explique Henri-Paul Chaput, mais les a ramenés à 9,3 millions \$ pour 1992-93 à la suite des pressions du milieu.» Pour M. Vallée, ce ne serait toutefois qu'un baume temporaire puisque, selon lui, le Conseil du Trésor réclame depuis des années l'abolition des programmes d'éducation populaire.

Enfin, l'autre volet de ce secteur desservant cinq centrales syndicales et 13 syndicats indépendants, dont le budget atteint 690 000 \$ pour un million de membres, finance en partie la formation des officiers syndicaux à l'exercice de leur rôle et aborde entre autres les questions de préparation à la retraite, de condition féminine et de santé et sécurité au travail. Amputé du tiers l'an dernier, il est demeuré intouché pour 1992-93.

L'Institut canadien d'éducation des adultes se dit inquiet de la «vision étroite» du ministère de l'Éducation pour la formation autre que pointue ou dirigée vers la main-

d'oeuvre. «On parle de plus en plus d'employabilité plutôt que d'éducation des adultes, déplore Diane Laberge, mais ce concept a été inventé par le gouvernement pour faire porter sur les clientèles le problème de l'absence d'emplois, en faisant croire aux gens que s'ils ne trouvent pas de travail, c'est qu'ils ne sont pas employables!»

«En fait, dit Bernard Vallée, il se tire dans le pied d'une certaine façon en considérant l'éducation populaire comme un luxe dont on peut aisément se passer en période de compressions budgétaires, plutôt qu'en favorisant une stratégie d'ensemble incluant tous les éléments, y compris l'éducation populaire, pour relever le niveau de scolarité et de compétence de la population. À l'époque où Claude Ryan était président de l'ICEA, dans les années 50 - l'Institut a été fondé en 1946 -, il se trouvait des dirigeants et des fonctionnaires sensibilisés à l'importance de ce secteur, sachant qu'il générerait même un certain leadership social. Mais ce n'est plus le cas. Et cela explique peut-être pourquoi le Conseil du Trésor trouve une oreille attentive auprès des ministères lorsqu'il leur demande de sabrer dans ces dépenses.»

Les coupures dans les budgets de l'éducation populaire viennent s'ajouter à celles de 20 millions \$ dans la formation générale qui bénéficiait depuis 1985 d'une enveloppe budgétaire ouverte. Cette enve-

loppe se referme en 1992-93 malgré une augmentation des clientèles.

«C'est que les budgets avaient augmenté chaque année», soutient le sous-ministre Chaput, qui qualifie ce trou de 20 millions d'une sorte de frein plutôt que des coupures: les calculs faits sur les clientèles de 1992-93 avaient tenu compte d'une augmentation qui, dans les faits, a été plus élevée», notamment à cause de la situation économique qui envoie au recyclage une bonne partie de ceux qui ont perdu leur emploi.

«Aussi, dit-il, les jeunes de 16 ou 18 ans qui ont le choix de s'inscrire à l'éducation aux adultes, et dont le nombre était évalué à 35 000 personnes en 1990-91, viennent gonfler artificiellement cette clientèle.»

Une «coalition contre les coupures en éducation des adultes», formée d'organismes des réseaux scolaires, syndicaux et communautaires, est en train de monter un «dossier noir des coupures dans l'éducation populaire». Dans une «déclaration commune» (avril 1992), on peut lire par exemple que «(...) l'organisation d'activités d'éducation populaire pour les parents faisait partie des voies d'action prioritaires dans le document d'orientation 1991-1993 du ministre de l'Éducation (de l'époque), M. Michel Pagé. L'aurait-il déjà oublié?»

«On ignore encore, conclut Bernard Vallée, si la nouvelle ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, sera plus réceptive. Si elle n'a pas les opinions tranchées de M. Pagé, les siennes sont toutefois plus fuyantes.»



Le système coopératif de l'ÉTS :
le génie pour l'industrie

(514) 289-8833

Université du Québec
École de technologie supérieure

Un "plus"
pour trouver un emploi

Transition-Travail, une formation gratuite à temps plein pour les femmes qui veulent entrer ou retourner sur le marché du travail

<u>Ordre collégial</u>	<u>Début</u>	<u>Ordre secondaire (suite)</u>	<u>Début</u>
<u>Collège</u> Collège Bois-de-Boulogne 332-3000 poste 352	11 janvier 1993	<u>Centre de formation</u> Centre de ressources en éducation populaire 596-4567 (Montréal)	11 janvier 1993 22 février 1993
Collège de Rosemont 376-6310	22 février 1993	Centre Immaculée 595-2047 (Lasalle)	1er février 1993
<u>Ordre secondaire</u> <u>Centre de formation</u> Centre Champlain 765-7690 (Verdun)	<u>Début</u> 11 janvier 1993	Centre Katimavik 332-8195 (Saint-Laurent)	1er février 1993
Centre Compétences 2000 686-6203 (Laval)	18 janvier 1993	Centre Paul-Émile-Dufresne 625-6985 (Sainte-Rose)	15 février 1993
Centre Daniel-Johnson 642-0245 (Montréal)	18 janvier 1993		

Inscription: Communiquez sans délai avec le Centre de formation de votre choix pour connaître la date de la session d'information ou adressez-vous à votre Centre d'emploi du Canada.



Commission de formation
professionnelle
de la main-d'oeuvre
Région métropolitaine
de Montréal
CFP

(514) 374-3510

Ministère de la Main-d'oeuvre,
de la Sécurité du revenu
et de la Formation professionnelle
Centres d'emploi du Canada
Cegeps et commissions scolaires



Les 40 ans d'une Faculté à part à l'Université de Montréal

Christine Larose

Elle a fait une «révolution tranquille» à l'intérieur même de l'Université de Montréal il y a déjà 40 ans. Elle a ouvert toutes grandes les portes de l'université aux adultes. Elle a ainsi facilité le retour aux études d'un nombre considérable d'adultes, et particulièrement des femmes. Mais l'apport de la Faculté d'éducation permanente de l'UdM a été beaucoup plus large.

À l'Université de Montréal, l'éducation des adultes a commencé bien avant la création de sa faculté d'éducation permanente. Dès 1886, la Faculté des arts offre des cours du soir au cabinet de lecture paroissial des Messieurs de Saint-Sulpice. Il s'agissait alors de la succursale de l'Université Laval à Montréal, qui deviendra l'Université de Montréal.

Avec le XXe siècle, de telles initiatives deviennent plus fréquentes tant dans la société qu'à l'Université de Montréal. La Faculté de médecine dispense des cours d'hygiène publique et la faculté des sciences, celle de philosophie ainsi que l'École de tourisme emboîtent le pas. En 1929, l'Université de Montréal est

même présente sur les ondes de la radio, avec une «Heure provinciale».

En 1952, l'Université de Montréal pose un geste décisif en éducation des adultes en créant le Service de l'extension de l'enseignement. On veut offrir une formation humaniste de niveau collégial aux adultes qui n'ont pas eu la chance de faire leur cours classique. Ce service permet ainsi à des milliers d'étudiants adultes, de poursuivre leur formation jusqu'au baccalauréat ès arts ou de mener des études dans divers champs d'activité, le tout en cours du soir. Des cours d'été sont dispensés par la Faculté des lettres et celle des sciences et peuvent aussi mener à l'obtention d'un baccalauréat.

C'est en 1968 que l'Université de Montréal concrétise son engagement envers les adultes en créant le Service d'éducation permanente et ses propres programmes de 1er cycle. La formule des certificats est particulièrement adaptée aux besoins des adultes engagés sur le marché du travail. Et il ne faut que quelques années pour en mettre sur pied une trentaine. Cependant, le Service d'éducation permanente ne

peut le faire que sous la tutelle des facultés existantes.

Étape significative, le Service d'éducation permanente est transformé en Faculté en 1975. Sa mission est maintenant «de préparer l'intégration de l'éducation des adultes aux structures de l'université, et de promouvoir la participation de cette dernière à un régime intégré d'éducation permanente.» (1) Ses programmes sont pour la plupart multidisciplinaires et font maintenant appel aux compétences et aux ressources de l'ensemble des facultés de l'Université.

Face à une clientèle très diversifiée d'adultes, la Faculté d'éducation permanente développe des méthodes pédagogiques souples et adaptées qui varient selon le sujet de l'activité pédagogique. Le cours magistral fait ainsi place à d'autres méthodes. Et, tout en offrant des programmes structurés, la FEP fait preuve de flexibilité en sollicitant et en intégrant les objectifs personnels des adultes.

À la fin des années soixante, la FEP s'est dotée d'un Bureau de la recherche. Son mandat est «d'effectuer les travaux de type institutionnel requis pour le support des activités éducatives de la Faculté dans ses programmes ou ses interventions d'aide à la promotion collective.» Cette «structure de réflexion» s'attache particulièrement aux besoins des étudiants adultes et à la pédagogie à élaborer.

La FEP s'engage dans le domaine de la formation et du perfectionnement professionnels, en développant des liens durables avec les entreprises. Par exemple, plusieurs programmes sont organisés avec des intervenants du monde du travail. Elle dispense également des cours hors campus, répondant à des besoins particuliers de certains groupes professionnels.

La FEP aborde un autre secteur, celui de la culture générale. Son plus beau fleuron est sans nul doute «Les Belles Soirées», un concept original qui a la faveur des Montréalais depuis 1978. Et ce n'est qu'une des nombreuses activités éducatives, aux formes diverses telles que l'atelier, le séminaire, qui traitent de sujets variés, allant de l'histoire de l'art à l'actualité politique.

De plus, par son service de promotion collective, la FEP inter-



vient auprès des organismes populaires, touchant ainsi les collectivités traditionnellement non rejointes par l'université. Ce volet vient s'ajouter à ses deux fonctions d'enseignement et de recherche.

Dans les années soixante-dix, la FEP rejoint majoritairement une clientèle dont «l'activité principale n'est pas les études», population jusque-là mal servie par les institutions d'enseignement. Mais aujourd'hui, environ 80 % des étudiants de la FEP ont déjà un diplôme d'études collégiales ou davantage. Les détenteurs d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat représentent près de 20 % de la population étudiante de la FEP. Et ces étudiants ont des formations très diverses sur le plan professionnel comme sur le plan académique.

À l'automne 1990, il y avait 8121 étudiants réguliers à la FEP. Ils représentaient 37,5 % des étudiants de 1er cycle et 27,7

% de l'ensemble des étudiants inscrits à l'Université de Montréal, ce qui est considérable. La proportion des étudiants à temps partiel, bien qu'en légère baisse depuis une dizaine d'années, demeure très importante. Plus de 90% des étudiants sont à temps partiel, suivant en moyenne deux cours par trimestre; ils forment d'ailleurs la moitié des étudiants à temps partiel de l'Université. Autre fait notable, la part importante des 30 ans et plus, 33,7 % et l'augmentation importante des 40 ans et plus depuis 10 ans, 71 %!

Dans un contexte où la rareté des ressources humaines qualifiées constitue un handicap majeur pour les entreprises, la FEP s'est lancée en 1991-92 en formation professionnelle continue. Elle offre une programmation à la fois classique et originale destinée prioritairement au personnel d'encadrement et aux professionnels des entreprises et des organisations, ainsi qu'aux membres des corporations professionnelles.

Il s'agit d'un ensemble d'activités de formation, publiques et sur mesure, couvrant cinq grands thèmes : environnement, communication, ressources humaines, santé, français et anglais au travail.

Le doyen de la FEP, M. Jacques Boucher, affirme : «Assez paradoxalement, la FEP joue de moins en moins le rôle d'université de la deuxième chance; pour répondre aux besoins de cette nouvelle génération d'adultes, elle s'oriente vers le perfectionnement de ses étudiants, la réorientation de carrière, le complément professionnel à une formation de base.»

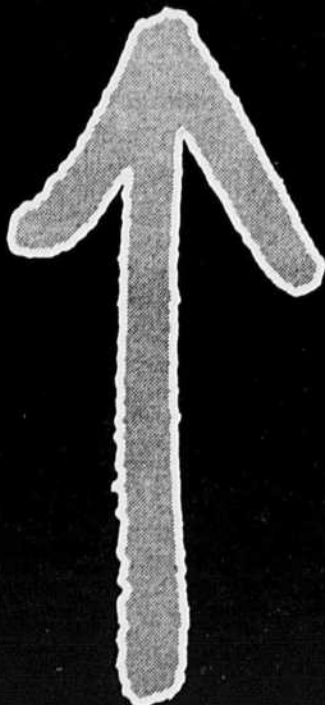
Les défis ne manquent pas puisque l'éducation des adultes est directement associée à l'évolution de la société.

LA VOIX ÉTUDIANTE DU QUÉBEC

Une force montante dans le milieu de l'éducation



FEUQ



La Fédération étudiante universitaire du Québec compte plus de 100 000 membres. Près de 15 000 d'entre eux proviennent du secteur de l'éducation permanente.

Afin de défendre leurs droits tout en étant respectueux de leur spécificité, la FEUQ a créé le Conseil national de l'éducation permanente.

La FEUQ est affiliée au



Association des Orthopédagogues du Québec Inc.

Conseil d'Administration
(418) 648-0521

Section Québec
(418) 527-6489

Section Estrie
(819) 563-0361

Section Montréal
(514) 364-2585

Section Outaouais
(819) 777-7849

Beaucoup ne franchissent pas le mur de l'ABC

Josée Lapointe

« Pour la grande majorité des gens qui suivent des cours d'alphabétisation, il est rarement question d'études subséquentes », constate Jean-François Aubin. Les du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ). En fait, seule une minorité vise même à terminer ses études secondaires. Pour la plupart, c'est le rêve ultime.

« Les "succes story" de l'alphabétisation n'illustrent pas ce phénomène, soutient quant à elle Maryse Perreault, elle aussi du RGPAQ. Il existe peut-être une ou deux personnes qui réussissent des études post-secondaires après s'être alphabétisées, mais ce sont des cas très rares. »

On sait de toute façon que moins de 10% des adultes qui entreprennent des études secondaires utilisent le diplôme obtenu pour entrer au CEGEP. Dans le réseau scolaire, les cours d'alphabétisation représentent le niveau pré-pré-secondaire. On peut imaginer le chemin à parcourir pour ceux et celles qui s'inscrivent en alphabétisation et qui désirent par la suite poursuivre des études.

« C'est effectivement une infime minorité qui obtient son diplôme d'études secondaires », précise Elizabeth Mainka, de la Table des répondants de l'éducation des adultes des commissions scolaires.

« Les analphabètes ont la plupart du temps eu une mauvaise expérience en milieu scolaire. Ils ne s'y sentent pas à l'aise et n'y retournent que par nécessité », dit Jean-François Aubin. De toute façon, qu'est-ce qu'un "succes story"? « Je connais des gens qui ont fait de grands bouts de chemin sans pour autant être présentement inscrites en droit à l'Université », lance Maryse Perreault.

Dans les 92 groupes populaires en alphabétisation, près de huit inscrits sur dix chômeurs. Le but n'est donc pas de les mener à un diplôme quelconque, mais bien de les aider à vaincre leurs inhibitions et à leur redonner confiance. « Pour ces personnes, retourner directement à l'école est même une marche beaucoup trop haute à franchir, affirme Jean-François Aubin. C'est une des raisons pour lesquelles elles se tournent vers les groupes populaires. »

Les groupes d'alphabétisation touchent peut-être une clientèle encore plus difficile que celle des commissions scolaires. Ces dernières accueillent souvent des personnes provenant de milieux un peu plus structurés, de syndicats ou du marché du travail.

« Encore là, ce n'est pas une règle, dit M. Aubin. Nous avons vu dernièrement un col bleu de la ville de Montréal s'inscrire dans un groupe populaire parce que le rythme était trop rapide dans la commission scolaire où il était. »

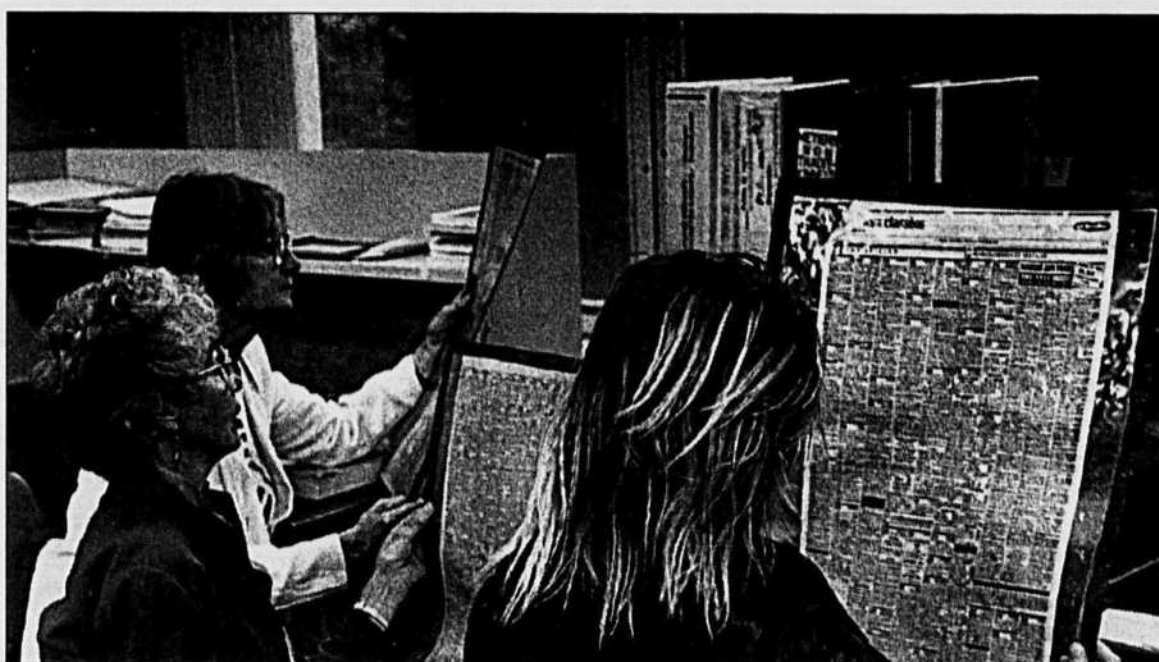
D'ailleurs, les directives du ministère de l'Éducation imposent un maximum de

2000 heures de cours d'alphabétisation dans les commissions scolaires. Un peu plus de 5% des personnes qui utilisent cette voie s'en font exclure avant que le travail soit terminé. « Il y a des gens à qui ça peut prendre 6, 7 ou 8 ans pour s'alphabétiser, affirme Jean-François Aubin. Parfois il y a des blocages qui durent des années. Puis, tout-à-coup, il y a un déclenchement intérieur et là, ça déboule. »

Dernièrement, dans un article du DEVOIR, on expliquait que les analphabètes d'ici ne seraient pas considérés tels dans des pays du tiers-monde. « C'est vrai admet M. Aubin, cela prouve aussi que nous vivons dans une société extrêmement alphabétisée et que beaucoup de gens ne peuvent s'y retrouver. L'employé de chez Weston qui perd son emploi lorsque la compagnie s'informatise et qu'il ne peut plus suivre en sait quelque chose. »

Il reste aussi des chiffres très réels: un 6% d'analphabètes complets, et un 13% d'analphabètes fonctionnels, c'est-à-dire capables de se débrouiller minimalement.

Les adultes qui se lancent dans des cours d'alphabétisation le font pour toutes sortes de raisons. Pour les plus vieux, ça peut être pour pouvoir suivre les progrès scolaires de leurs enfants, la nécessité de se débrouiller tout seul suite au dé-



Le fait de savoir lire constitue pour beaucoup d'adultes un aboutissement et une chance de se trouver un emploi plus facilement.

part ou au décès d'un conjoint ou d'une conjointe, du temps libre lorsque les enfants ont quitté la maison.

Mais la moyenne d'âge diminue dans les cours d'alphabétisation. Jean-François Aubin avance un taux de 30% de personnes ayant moins de 30 ans. « Dans leur cas, dit-il, le problème est différent. Ces jeunes ont souvent connu une série d'échecs à l'école, ils ont repris leur deuxième secondaire trois fois puis ils ont quitté à 16 ans.

C'est la pression du marché de l'emploi qui les force à revenir s'alphabétiser. »

Il cite l'exemple du jeune incapable de remplir un formulaire de demande d'emploi, ou de la jeune serveuse de restaurant mise à la porte parce qu'elle n'a pas pu déchiffrer les instruc-

tions écrites laissées par son patron. C'est que la connaissance de la lecture, une fois acquise, doit être préservée. Si on ne pratique pas, les bases inculquées sont rapidement oubliées.

« Les pays où il a eu un important travail d'alphabétisation l'ont expérimenté, dit M. Aubin.

La Reconnaissance des acquis

de Marthe Sansregret, Ph. D.



Vous retournez aux études ou vous revenez sur le marché du travail, vous voulez faire le bilan de vos expériences ou réorienter votre carrière. *La Reconnaissance des acquis* est pour vous.

La Reconnaissance des acquis, un outil efficace pour mesurer scientifiquement l'expérience.

- Cours sur l'élaboration du portfolio 29,95\$
- Portfolio 19,95\$

Téléphone: (514) 364-0323



la commission scolaire du SAULT-SAINT-LOUIS

LE SERVICE AUX ENTREPRISES

- Un service rapide et personnalisé qui répond aux exigences du client et même plus;
- Une équipe de gens d'affaires au service de gens d'affaires;
- Des professionnels qui ont à coeur la réussite de votre entreprise;
- Si vous voulez faire affaire avec une équipe dynamique pour évaluer les besoins de formation de votre personnel ou pour recevoir une formation dans les secteurs suivants:

- Dessin mécanique et de bâtiments, assisté par ordinateur (DAO)
- Électrotechnique et automates programmables
- Entretien général d'immeubles
- Hydraulique-pneumatique, pompes compresseurs
- Assistance technique en optique
- Techniques d'usinage, commandes numériques
- Soudage, SWAW, GMAW, GTAW, SAW
- Installation et entretien de micro-ordinateurs et leur périphériques
- Mécanique d'entretien et entretien préventif
- Électricité d'entretien

Communiquez avec:

Marcel Buist ou
Ginette Colas
8700, boulevard Champlain
LaSalle H8P 3H7
Téléphone: (514) 595-2019
Télécopieur: (514) 595-2088

Le décrochage n'a pas d'âge

par Louise Leduc

Quand on parle de décrochage, les jeunes sont les premiers pointés du doigt. Pourtant, les adultes qui tentent un retour aux études n'affichent

pas un dossier plus reluisant. À l'Université de Montréal, plus de 40% de ceux qui s'inscrivent aux cours de soir quittent avant d'obtenir un diplôme. La valeur des certificats est-elle en cause? L'adulte qui décroche le fait-il pour les mêmes raisons que l'adolescent de 15 ou 16 ans?

Au Québec, les francophones des écoles catholiques sont classés champions-décrocheurs: un étudiant sur deux abandonne ses études en cours de route. Ces données laissent présager une fréquentation subséquente accrue des programmes d'éducation aux adultes. «Il est clair qu'à un mo-

ment donné, ces décrocheurs vont se réveiller. Après avoir fait des «jobines» et après avoir été un certain temps sur le bien-être social, ils vont venir nous retrouver», prédit Jacques Boucher, doyen à la Faculté de l'éducation permanente (FEP) de l'Université de Montréal.

Le fort taux de décrochage des adultes n'inquiète pas outre-mesure M. Boucher qui insiste plutôt sur des facteurs atténuants pour dédramatiser la situation.

L'étudiant typique à la FEP est une femme de trente ans cumulant à la fois les fonctions de mère, d'employée et d'étudiante. Le travail le jour, l'école le soir: un rythme de vie essoufflant, auquel s'ajoutent des contraintes familiales. Parmi les raisons citées par les adultes décrocheurs, on retrouve en tête de liste des problèmes de santé ou la grossesse, un horaire trop chargé et des raisons professionnelles.

Le fait même d'étudier à temps partiel représente un handicap. Une étude récente menée dans les universités québécoises révèle un taux d'abandon des étudiants au certificat à temps partiel de 67,8% comparativement à 40% dans le cas des étudiants à temps plein.

Mais parler de décrochage dans le cas des adultes n'est pas tout à fait approprié. D'une part, bon nombre d'entre eux ne font qu'interrompre leurs études, attendant un moment plus propice pour les reprendre. D'autre part, dans 30% des cas, leur carrière est déjà bien entreprise.

Ce qu'ils recherchent donc en tentant un retour à l'école, ce sont souvent des compétences particulières leur permettant une plus grande spécialisation au travail ou encore l'acquisition d'une culture générale plus vaste. «Le bout de papier n'est pas leur but ultime», affirme M. Robert-Georges Paradis, vice-doyen à la FEP.

Cela fait d'eux une clientèle particulièrement exigeante. Un étudiant régulier inscrit à cinq cours par session accepte plus volontiers un professeur ronflant si la matière qu'il enseigne est obligatoire à son cheminement ou s'il rêve d'être accepté dans un programme contingenté. L'adulte qui ne se présente que quelques soirs par semaine en classe s'attend que le cours réponde à ses besoins bien précis.

Sinon, il ira vite voir ailleurs, comme Roger Lafleur, 31 ans. Inscrit en santé communautaire, l'un des 25 programmes de certificat offerts aux adultes à l'Université de Montréal, il a abandonné il y a deux ans. «Le professeur n'était pas pédagogue. Son enseignement était magistral, il utilisait des moyens peu diversifiés, sans acétates ni vidéos. Tous ses cours étaient magistraux». M. Lafleur étudie maintenant au baccalauréat en orthopédagogie.

Quoique la formule du baccalauréat par cumul soit contestée dans certains milieux de l'éducation, on ne voit pas, à la FEP, un lien de entre les certificats et le taux d'abandon.

Les adultes n'auraient pas, à ses yeux, le temps de se lancer dans de longues études universitaires.

Peu d'entre eux seraient disposés à mettre leur carrière en veilleuse, considérant le risque financier trop élevé. D'autant plus que les adultes qui «raccrochent» ne reçoivent pas de prêts ou de bourses, eux!



UNE FORMATION À VOTRE MAIN

Il y a, réparties dans tout le Québec, 82 commissions scolaires vous assurant d'une formation de la main-d'œuvre qui répond à vos besoins. Ces commissions scolaires font partie de votre milieu et vivent au rythme de vos affaires.

UNE FORMATION À L'ŒUVRE POUR VOUS

Les services offerts aux entreprises par les commissions scolaires travaillent pour vous, évoluent avec vous et vivent près de vous. Nous connaissons votre réalité économique parce que nous la partageons. Cette connaissance nous permet de vous offrir un service sur mesure pour accroître la compétence de votre personnel et augmenter le rendement de votre entreprise.

Pour en savoir plus sur la formation de la main-d'œuvre en cours d'emploi de notre réseau, communiquez avec la direction régionale du ministère de l'Éducation de votre région ou avec votre commission scolaire.

Des subventions et un crédit d'impôt remboursable à la formation sont disponibles. Renseignez-vous.



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec



Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation